

A.B. 15. 21. Irak

bagdad 2.7.81 10.00h r=

272 hhhhh

s e c r e t

secretariat general (ambassadeur j.martin et m.h.baumgartner)
direction politique

interruption de la lune de miel.

o, notre traducteur, a demande a me parler tres franchement et cela, a-t-il tenu a preciser, au peril meme de sa vie; une demonstration de loyauté que j'apprécie d'autant plus que je suis directement concerne.

je savais qu'o doit se rendre periodiquement a la surete pour dire ce qu'il voit et entend a la chancellerie. il me l'avait avoue, un peu honteusement, quelques semaines apres mon arrivee, en m'assurant toutefois que nous avions d'excellentes qualifications et que, d'autre part, nos telephones n'etaient branches qu'occasionnellement sur la table d'ecoute, "alors que les britanniques le sont 24 heures sur 24".

les choses ont commence a se gater en mars dernier avec l'affaire du vol (vrai ou fictif) a la residence. vous savez qu'il fut precede d'un fait plutot insolite. ma voiture etait tombee en panne en pleine circulation urbaine et les techniciens de mercedes benz trouverent 4 kg de sable dans le reservoir d'essence. mon collegue espagnol rapprocha immediatement les deux incidents du cas cheriff-vanly, dont il connaissait tous les details deja bien avant mon affectation a bagdad. j'ai ecarte cette hypothese. mes relations personnelles avec le chef du protocole etaient d'ailleurs devenues si amicales au point de faire des jaloux parmi les collegues. nabil najim ne m'a jamais rien refuse et j'ai chaque fois obtenu, grace a lui, tous les rendez-vous avec une etonnante celerite.

j'en reviens a o, qui hier a subi un interrogatoire "long et extenuant" chez les sbires, aux yeux desquels chaque diplomate est un espion. o m'a dit que si la surete venait a apprendre sa "confession", il serait aussitot apprehende et passe par les armes ou pendu. je n'ai aucune raison de mettre en doute ces macabres perspectives en cas d'une fuite.

du catalogue des questions auxquelles a du repondre mon collaborateur, je ne mentionnerai que les suivantes:

- 1) l'ambassadeur (d) a-t-il fait des commentaires sur la politique de l'irak que vous ayez entendus? critique-t-il notre president? est-il sincere lorsqu'il se dit ami de l'irak?
- 2) d a montre un interet particulier pour la conference islamique. quelles en sont les raisons? entretient-il des rapports avec des groupes "sionistes" en suisse?
- 3) pourquoi d a-t-il refute la these avancee par le 2e commandant de la police qui se rendit a la residence le 17 juin lorsqu'il pretendit qu'on avait viole son domicile?
- 4) d est-il conscient des effets desastreux (sic) qu'aurait sur les relations bilaterales une publicite contre l'irak en suisse?

e . 4 6 3 6

=====

6.7.1981

1800h -t-

Dodis



o affirme avoir ete de mon cote sur toute la ligne.
mes remarques:

ad.1) une question qui se passe de tout commentaire.

ad.2) j'ai montre un interet professionnel tout a fait legitime en cherchant a me procurer les textes des discours prononces le jour de l'ouverture de la conference. les organisateurs m'ont renvoye au mae ou il m'a ete dit qu'il n'y avait pas de traduction de l'arabe, ce qui par la suite s'est avere etre faux. j'ai neanmoins reussi a reunir des elements pour un rapport a la centrale. puis, en visitant quatre collegues islamiques, j'etais en condition de faire le point. mon collegue autrichien m'a signale le 7 juin que nabil najim s'etait renseigne aupres de lui de l'interet que la suisse porte a cette conference. il a repondu qu'il partageait mes soucis de se documenter.

ad.3) les arguments de la police ne tiennent pas debout. il a ete pretendu que des enfants ont lance une pierre depuis la rue et qu'elle a accidentellement brise la vitre de la porte de la cuisine. d'apres la police, les choses en sont restees la. l'intrus, que pouvait-il bien chercher sous les matelas, les tapis et sous les coussins des fauteuils? il n'a rien emporte, c'est un fait, mais la residence du chef de mission a ete violee pour la deuxieme fois en 3 1/2 mois.

ad.4) la reprise du proces d'yverdon (cheriff-vanly vs.najim et al-dulaimi) fera du bruit. de diesbach sera sur place. si les deux fonctionnaires irakiens sont reconnus coupables, la surete frappera fort et nos entreprises en ressentiront les a-coups.

la surete est un etat dans l'etat. elle decide de tout et est omnipresente. meme les membres du conseil de commandement de la revolution sont l'objet de sa constante vigilance. la surete irakienne, affirme mon collegue britannique, est aussi redoutable, sinon davantage, que l'est le kgb.
d'autres questions l'interessent egalement:

personnel de la residence

le fait que je veux engager du personnel etranger (philippin) n'est pas pour lui plaire. pourtant le chef du protocole m'avait promis il y a trois mois son appui pour l'obtention des deux visas. j'attends toujours une reponse a ma demande. hier matin, le mae m'a communique par une note que les autorites competentes avaient refuse le permis de travail a mon boy du sri-lanka, temporairement chez moi. il doit quitter le pays. mon collegue ceylanais est choque par cette mesure.

cicr

a la demande expresse du chef de la delegation a bagdad, nous avons du renoncer a nos rencontres hebdomadaires. apres la visite de son president, fin mars, dufour a ete convoque par le vice-min. des ae qui l'a traite comme du poisson pourri. hay est au courant. les deux diners que j'avais offerts en son honneur et pour mes collegues m'ont valu des reproches, la surete n'ayant pas aime cette facon de faire. et le mae a servi de boite aux lettres, une fois de plus.

les rendez-vous
 le mae ne montre plus le meme empressement. j'ai abandonne
 l'espoir de rencontrer dans un proche avenir le vice-president
 izzat ibrahim (qui recoit pourtant regulierement mes collegues).
 en outre, j'attends depuis trois semaines d'etre recu par le min.
 de la sante.

conclusions
 l'affaire cheriff-vanly est, a n'en plus douter, a l'origine
 de cette situation desagreable qui risque d'envenimer nos re-
 lations. la surete, qui a organise l'attentat a lausanne, ne
 se donne pas pour vaincue meme si elle a consenti a ce que les
 commissions rogatoires soient executees. notre abstention a
 vienne, bien qu'elle ait ete ressentie, n'est cependant pas la
 cause de ces tracasseries qui, personnellement, ne m'impres-
 sionnent nullement. comme vous a berne, j'ai explique clairement
 notre position a mon interlocuteur au mae. de plus, notre
 presse ne s'est pas montree hostile envers l'irak, tout au con-
 traire.

la guerre a encore durci l'attitude de la surete a l'egard des
 ambassades. je suis d'avis qu'il ne doit etre fait aucune re-
 ference a cette affaire a l'amb. al-mutlak. je vous tiendrai
 au courant de ses developpements, s'ils devaient se produire.
 disler.

ambasuisse

bagdad 6.7.81 10.00h r=

dienstnotiz hhhh

bitte auch kopie meines 272 an zw fuer seine persoeliche
 orientierung.
 ferner sollte hr. baumgartner entscheiden, ob eine kopie eben-
 falls an emd/luna und an botschafter v. tscharner zugestellt
 werden kann. mit bestem dank. disler.

ambasuisse

anmerkung t g - b u e r o ::

vorderhand keine dieser kopien gegeben.
 wir bitten um ihre weisungen.